

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-3526

présenté par  
le Gouvernement

-----

**ARTICLE 41**

I. – Après le mot :

« par »,

rédiger ainsi la fin de l’alinéa 1 :

« les lois de finances initiale et rectificatives pour 2020 ».

II. – En conséquence, compléter le tableau de l’alinéa 2 par les quarante lignes suivantes :

«

Accès au droit et à la justice	Justice	Accès au droit et à la justice	Justice
Accès et retour à l'emploi	Travail et emploi	Accès et retour à l'emploi	Travail et emploi
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	Travail et emploi	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	Travail et emploi
Administration pénitentiaire	Justice	Administration pénitentiaire	Justice
Affaires maritimes	Écologie, développement et mobilité durables	Affaires maritimes	Écologie, développement et mobilité durables
Aide économique et financière au développement	Aide publique au développement	Aide économique et financière au développement	Aide publique au développement
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	Travail et emploi	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	Travail et emploi
Avances remboursables et prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise du covid-19	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Avances remboursables et prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise du covid-19	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés
Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise	Plan d'urgence face à la crise sanitaire	Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise	Plan d'urgence face à la crise sanitaire
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	Travail et emploi	Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	Travail et emploi

Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	Relations avec les collectivités territoriales	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	Relations avec les collectivités territoriales
Concours spécifiques et administration	Relations avec les collectivités territoriales	Concours spécifiques et administration	Relations avec les collectivités territoriales
Conditions de vie outre-mer	Outre-mer	Conditions de vie outre-mer	Outre-mer
Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement
Développement des entreprises et régulations	Économie	Développement des entreprises et régulations	Économie
Emploi outre-mer	Outre-mer	Emploi outre-mer	Outre-mer
Énergie, climat et après-mines	Écologie, développement et mobilité durables	Énergie, climat et après-mines	Écologie, développement et mobilité durables
Exploitation des services nationaux de transport conventionnés	Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	Infrastructures et services de transports	Écologie, développement et mobilité durables
Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire	Plan d'urgence face à la crise sanitaire	Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire	Plan d'urgence face à la crise sanitaire
Français à l'étranger et affaires consulaires	Action extérieure de l'État	Français à l'étranger et affaires consulaires	Action extérieure de l'État
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	Gestion des finances publiques
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	Cohésion des territoires	Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	Cohésion des territoires
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation

Interventions territoriales de l'État	Cohésion des territoires	Interventions territoriales de l'État	Cohésion des territoires
Jeunesse et vie associative	Éducation nationale, jeunesse et sports	Jeunesse et vie associative	Éducation nationale, jeunesse et sports
Justice judiciaire	Justice	Justice judiciaire	Justice
Livre et industries culturelles	Médias, livre et industries culturelles	Livre et industries culturelles	Médias, livre et industries culturelles
Navigation aérienne	Contrôle et exploitation aériens	Navigation aérienne	Contrôle et exploitation aériens
Paysages, eaux et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	Paysages, eaux et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables
Presse et médias	Médias, livre et industries culturelles	Presse et médias	Médias, livre et industries culturelles
Prêts à la société concessionnaire de la liaison express entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Prêts à la société concessionnaire de la liaison express entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés
Prêts pour le développement économique et social	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Prêts pour le développement économique et social	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé
Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel à la suite de la crise sanitaire	Plan d'urgence face à la crise sanitaire	Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel à la suite de la crise sanitaire	Plan d'urgence face à la crise sanitaire
Sécurité civile	Sécurités	Sécurité civile	Sécurités
Sport	Sport, jeunesse et vie associative	Sport	Sport, jeunesse et vie associative
Statistiques et études économiques	Économie	Statistiques et études économiques	Économie

Stratégie économique et fiscale	Économie	Stratégie économique et fiscale	Économie
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	Cohésion des territoires	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	Cohésion des territoires

»

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 15 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) prévoit que les crédits de paiement disponibles à la fin de l'année peuvent être reportés, dans la limite de 3 % des crédits inscrits sur le même programme, et que ce plafond peut être majoré par une disposition de loi de finances.

L'article 41 du projet de loi de finances pour 2021 fixe la liste des programmes bénéficiant d'une telle exception lors de la procédure de reports de la gestion 2020 sur la gestion 2021.

Il est proposé d'ajouter à cette liste :

- le programme « Accès au droit et à la justice » de la mission « Justice » compte tenu du risque de report sur 2021 de dépenses liées à l'aide juridictionnelle ;
- le programme « Accès et retour à l'emploi » de la mission « Travail et emploi » en raison des aléas portant sur la prime exceptionnelle aux contrats de professionnalisation et sur les mesures de soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (IAE) et aux Entreprises adaptées (EA) ;
- le programme « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » de la mission « Travail et emploi » compte tenu du calendrier des dépenses du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) ;
- le programme « Administration pénitentiaire » de la mission « Justice » compte tenu du potentiel décalage de certains projets immobiliers ;
- le programme « Affaires maritimes » de la mission « Écologie, développement et mobilité durables » compte tenu du versement de la subvention exceptionnelle aux entreprises de transports maritime de passagers soumis à la concurrence internationale ;
- le programme « Aide économique et financière au développement » de la mission « Aide publique au développement » compte tenu de l'incertitude portant sur la finalisation de la composante bilatérale de la dette de la Somalie ;
- le programme « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » de la mission « Travail et emploi » compte tenu du report en 2021 des élections initialement prévues en 2020 de mesure de l'audience syndicale dans les entreprises de moins de 11 salariés ;

- 
- le programme « Avances remboursables et prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise du covid-19 » de la mission « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés » compte tenu de la nécessité de maintenir la possibilité pour les entreprises de bénéficier en 2021 des crédits ouverts sur ce dispositif ;
  - le programme « Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise » de la mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire » au titre de la compensation en 2021 à la Sécurité sociale des exonérations de cotisations sociales dues par les travailleurs indépendants ;
  - le programme « Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture » de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » au titre des mesures d'aides sectorielles décidées dans le cadre de la crise sanitaire ;
  - le programme « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail » de la mission « Travail et emploi » compte tenu du calendrier des dépenses du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) ;
  - le programme « Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements » de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » au titre des crédits dédiés au Fonds de solidarité des départements (FSD) ;
  - le programme « Concours spécifiques et administration » de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » compte tenu des délais de traitement des demandes d'indemnisation des collectivités suite au passage de la tempête Alex mi-octobre 2020 dans le département des Alpes-Maritimes ;
  - le programme « Conditions de vie outre-mer » de la mission « Outre-mer » compte tenu du retard pris dans le lancement de certains projets locaux, notamment en Guyane et à Mayotte, en raison de la crise sanitaire ;
  - le programme « Coordination du travail gouvernemental » de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » compte tenu du décalage de certaines opérations d'investissement ;
  - le programme « Développement des entreprises et régulations » de la mission « Économie » compte tenu du risque de sous-consommation des crédits dédiés à la relance ouverts en LFR et qui ont vocation à être reportés sur la mission « Relance » en 2021 ;
  - le programme « Emploi outre-mer » de la mission « Outre-mer » compte tenu du risque de décalage de certains paiements en fin de gestion pouvant générer des charges à payer ;
  - le programme « Énergie, climat et après-mines » de la mission « Écologie, développement et mobilité durables » compte tenu d'un possible report en 2021 de crédits dédiés à la prime à la conversion (PAC) ;
  - le programme « Exploitation des services nationaux de transport conventionnés » de la mission « Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs » au titre du financement du solde permettant de garantir l'équilibre financier des lignes d'équilibre du territoire pour 2020 ;

- 
- le programme « Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire » compte tenu des décaissements au titre des derniers mois de 2020 glissant sur 2021 ;
  - le programme « Français à l'étranger et affaires consulaires » de la mission « Action extérieure de l'État » compte tenu de la moindre consommation sur certains dispositifs ;
  - le programme « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » de la mission « Gestion des finances publiques » compte tenu du décalage de grands projets immobiliers en raison de la crise sanitaire ;
  - le programme « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » de la mission « Cohésion des territoires » compte tenu des incertitudes sur la consommation des crédits 2020, celle-ci étant notamment dépendante de la mise en place de conventions avec les opérateurs associatifs de l'hébergement d'urgence ;
  - le programme « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale » de la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation » compte tenu du décalage dans le temps de dossiers d'indemnisation;
  - le programme « Interventions territoriales de l'État » de la mission « Cohésion des territoires » compte tenu des dépenses pluriannuelles de ce programme, notamment celles de l'action chlordécone ;
  - le programme « Jeunesse et vie associative » de la mission « Sport, jeunesse et vie associative » compte tenu de l'incertitude à dépenser dès 2020 les crédits au titre du fonds de soutien au tourisme social et aux classes découvertes, dans la mesure où la signature de conventions avec les associations sera potentiellement nécessaire ;
  - le programme « Justice judiciaire » de la mission « Justice » compte tenu du retard de certains projets immobiliers ;
  - le programme « Livre et industries culturelles » de la mission « Médias, livre et industries culturelles » compte tenu du délai de traitement de certains dossiers relatifs aux dispositifs de soutien exceptionnel adoptés en LFR3 ;
  - le programme « Navigation aérienne » de la mission « » compte tenu du décalage potentiel de certaines dépenses portées par le programme ;
  - le programme « Paysages, eaux et biodiversité » de la mission « Écologie, développement et mobilité durables » compte tenu du report en 2021 du congrès mondial de la nature ;
  - le programme « Presse et médias » de la mission « Médias, livre et industries culturelles » compte tenu du délai de traitement de certains dossiers relatifs aux dispositifs de soutien exceptionnel adoptés en LFR3 ;
  - le programme « Prêt à la société concessionnaire de la liaison express entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle » de la mission « Prêts et avances à des particuliers ou à des

---

organismes privés » compte tenu du décalage en 2021 suite à la crise sanitaire de certains travaux initialement prévus en 2020 ;

- le programme « Prêts pour le développement économique et social » de la mission « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés » compte tenu de la nécessité de maintenir la possibilité pour les entreprises de bénéficier en 2021 des crédits dédiés aux prêts participatifs ouverts en LFR2 ;
- le programme « Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins » de la mission « Santé » au titre des crédits dédiés à certains dispositifs d'indemnisation ;
- le programme « Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel à la suite de la crise sanitaire » de la mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire » compte tenu de décaissements prévus en 2021 au titre de l'activité partielle réalisée en 2020 ;
- le programme « Sécurité civile » de la mission « Sécurités » compte tenu du décalage de certaines opérations d'investissement ;
- le programme « Sport » de la mission « Sport, jeunesse et vie associative » compte tenu de l'aide exceptionnelle prévue au titre des pertes de billetterie des clubs professionnels et organisateurs d'événements sportifs qui sera versée pour partie en 2021 ;
- le programme « Statistiques et études économiques » de la mission « Économie » compte tenu du décalage d'une opération immobilière ;
- le programme « Stratégie économique et fiscale » de la mission « Économie » compte tenu de certaines dépenses liées à l'Économie sociale, solidaire et responsable ;
- le programme « Urbanisme, territoires et administration » de la mission « Cohésion des territoires » au titre du dispositif exceptionnel de soutien aux victimes de l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018.